

**Commune 71520 SAINT PIERRE LE VIEUX**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2021**

Régulièrement convoqué le 20 janvier 2021, le conseil municipal s'est réuni le 25 janvier 2021 à 20h00, sous la présidence du maire, Cédric GRANDPERRET.

**Présents** : Alain BAMET, Antoine BELICARD, Jean-Charles CLAUDEL, Joëlle DAILLY, Michèle DORIN, Vincent JACQUET, Julie JUGNET, Sébastien PRADES, Jean-François SANVERT.

**Absente et non excusée** : Lydie RONDY

Mme Joelle DAILLY et Mme DORIN Michèle ont été nommées secrétaires de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 21 décembre 2020 a été approuvé à l'unanimité.

**Ordre du jour :**

**Renouvellement convention cadres CDG 71.**

Le CDG 71 offre un accompagnement complet aux collectivités dans le management de leurs ressources humaines, mais aussi dans la conception et dans la conduite de leur projet territorial et de leur développement. Il propose ainsi un bouquet de prestations facultatives, qui font l'objet de tarifs spécifiques. Le terme de la convention est fixé au 30 juin 2026. Le renouvellement est validé à l'unanimité.

**Vente des douglas ONF**

A la demande du conseil, une nouvelle estimation concernant l'abattage des bois déstabilisés et isolés sur les parcelles 1 et 2, a été faite par Monsieur Joffrey EGGENSPIELER il en ressort un volume final de 495.86 M<sup>3</sup> à proposer à la vente au prix de vente de 65 € du M<sup>3</sup>. Le conseil valide la mise en vente courant mars.

Le volume de feuillus restant sur place (52,5 m<sup>3</sup>), intéresse Monsieur Robert MICHEL. Monsieur SANVERT se charge de lui faire une proposition.

Pour la replantation, la proposition est la suivante :

Nettoyage et mise en andains des rémanents: 1500€ l'hectare

Fourniture et plantation des essences : 1500€ l'hectare

Entretien annuel : 500 à 600€ l'hectare sur 5 ans

Le technicien conseille de laisser en l'état une partie du terrain actuellement peuplé de robiniers. Pour le restant, le choix de l'essence sera à définir. Le conseil n'a pas délibéré et souhaite y réfléchir.

Monsieur Joffrey EGGENSPIELER conseille de formaliser une demande d'aménagement forestier (document de gestion), le précédent étant caduc.

Monsieur GRANDPERRET demandera à l'ONF un rdv pour avoir toutes les informations sur ces dossiers.

**CDD de remplacement Agence Postale Communale**

Madame Jocelyne FAYARD, toujours en arrêt maladie sera remplacée par Madame Anne Sophie NETO. Une formation de 2 jours lui a été proposée avant une embauche en CDD pour une ouverture de l'agence courant février.

Les horaires seront les suivants : Lundi, mardi, jeudi et samedi de 9h à 11h30.

### **Questions diverses :**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal qui accepte, l'autorisation d'engager les dépenses d'investissement à hauteur de 25%, avant le vote du budget primitif 2021.

Lors du précédent conseil, il avait été décidé d'éteindre l'éclairage public de 20 heures à 6 heures du matin à partir du 18 janvier 2021. La demande a été faite auprès du SYDESL qui devait effectuer l'intervention. A ce jour rien n'a été fait. Le SYDESL sera relancé.

Suite à la détérioration de l'abri-bus de la Croix la Dame par le bus scolaire du collège, l'entreprise AUBLANC nous a fourni un devis de 420€ pour la remise en état. Monsieur le Maire prendra contact avec la société de transport MICHEL pour la suite à donner.

Le moteur du rideau électrique de la boulangerie a été réparé, il pourra être remis en place dans les prochains jours.

Le conseil souhaite mettre en place un support pour vélos, près de l'abri bus. Alain BAMET, se charge du dossier.

Suite à l'endommagement de l'accotement situé sur la route d'Ecussols, un devis a été demandé à l'entreprise CALLIER uniquement pour les travaux avec le tractopelle. Le reste du chantier sera réalisé par notre employé communal.

Un changement d'horaire d'ouverture de la mairie est proposé : ouverture le samedi les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> du mois, ouverture le vendredi après-midi, le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> du mois  
Après vote : 2 absentions, 2 contre et 6 pour, les nouveaux horaires sont donc adoptés.

Il est signalé une décharge de matelas et chauffeuses dans l'abri bus d'Almont, le nécessaire sera fait pour évacuer les encombrants.

Le conseil prend note de la demande de Monsieur Eric OSTLER pour la pose d'un miroir sur la départementale 45 au niveau de chemin de la Farge.

Suite à la mise en vente de parcelles boisées n° D336 (1ha 17a90ca) et n°E50 (66a 75ca) par Madame Josiane JEOFFRAY et dans le cadre du droit de préemption, le conseil ne souhaite pas acquérir ces biens.

La pompe à chaleur de l'appartement THEILLIERE, en panne depuis début septembre a été réparée. Le conseil décide de dédommager le locataire, Monsieur BARRAUD à la hauteur d'un loyer, soit 517€.

Monsieur Alain BAMET devra faire le point avec l'employé communal Monsieur Christophe ROTIVAL, sur les différentes habilitations requises pour ce poste.

Monsieur Cédric GRANDPERRET doit prendre contact avec Madame SCHIETSE de l'agence immobilière AGI, pour mettre en vente la maison POULY

L'ordre du jour étant épuisé le Maire clôture la séance à 23h